



AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS



Cet amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 23 juillet 2021 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au Règlement (UE) 2017/1129.

Le présent amendement (l'« **Amendement** ») actualise et doit être lu conjointement avec le document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2021 sous le numéro D.21-0412 (le « **Document d'Enregistrement 2021** »). Le Document d'Enregistrement Universel 2021 ainsi que le présent amendement y afférent sont disponibles sans frais auprès de Abivax, sur le site Internet de la société (www.abivax.com) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

SOMMAIRE

1.	PERSONNES RESPONSABLES.....	3
1.1	Identité de la personne responsable de l'Amendement.....	3
1.2	Déclaration de la personne responsable.....	3
2.	APERCU DES ACTIVITES.....	4
2.1	Communiqué de presse en date du 24 mai 2021.....	4
2.2	Communiqué de presse en date du 7 juin 2021.....	5
2.3	Communiqué de presse en date du 23 juin 2021.....	5
2.4	Communiqué de presse en date du 22 juillet 2021.....	5
2.5	Communiqué de presse en date du 23 juillet 2021.....	6
3.	Facteurs de risques.....	8
3.1	Risques de liquidité.....	8
3.2	Risque de dilution.....	9
4.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	11
4.1	Répartition du capital et des droits de vote.....	11
4.2	Opérations récentes sur le capital de la Société.....	13
5.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	15
5.1	Montant du capital social.....	15
5.2	Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital.....	15
5.3	Capital autorisé non émis.....	15
5.4	Historique du capital.....	17
6.	TABLE DE CONCORDANCE.....	22

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Identité de la personne responsable de l'Amendement

Professeur Hartmut Ehrlich, Directeur Général.

1.2 Déclaration de la personne responsable

« J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Paris, le 23 juillet 2021

Hartmut Ehrlich
Directeur Général

2. APERCU DES ACTIVITES

Les principales évolutions des activités de la Société depuis le dépôt du Document d'Enregistrement 2021 sont présentées dans les communiqués de presse dont le contenu principal est repris ci-dessous.

Les données cliniques faisant l'objet des communiqués de presse en date du 24 mai 2021 (section 2.1 ci-dessous) et en date du 23 juin 2021 (section 2.3 ci-dessous) viennent confirmer le programme de développement de l'ABX-464 dans les indications de la rectocolite hémorragique et de la polyarthrite rhumatoïde, tel qu'il est détaillé au Chapitre 5 du Document d'Enregistrement 2021.

L'état d'avancée des principaux programmes cliniques de la Société à la date d'approbation du Prospectus est résumé ci-dessous.



2.1 Communiqué de presse en date du 24 mai 2021

Aux termes de son communiqué de presse en date du 24 mai 2021, la Société a annoncé les résultats positifs de l'étude clinique d'induction de phase 2b ainsi que des données préliminaires positives de la phase de maintenance dans la rectocolite hémorragique (RCH). 254 patients atteints de RCH modérée à sévère ont été traités avec ABX464, une petite molécule administrée par voie orale une fois par jour avec un mécanisme d'action très innovant (premier de sa classe).

Les premières données de cette phase 2b ont montré une efficacité clinique statistiquement significative en prenant en compte tous les patients (ITT) sur le critère d'analyse principal et les critères secondaires clés ainsi qu'un bon profil de tolérance d'ABX464 pendant les 8 semaines du traitement d'induction. Il convient de noter que seul un très faible pourcentage de patients, soit 9%, a arrêté l'étude prématurément, et ce malgré la situation causée par la pandémie de Covid-19.

La Société prévoit que le programme clinique de phase 3 avec ABX464 dans le traitement de la rectocolite hémorragique débute avant la fin de cette année¹.

¹ Les développements cliniques futurs incluant la conception et l'initiation de la phase 3 sont sous réserve de l'évaluation des données précliniques, de CMC, de toxicologie, d'efficacité clinique et de tolérance d'ABX464 par l'ANSM, l'EMA, la FDA et les autres agences réglementaires. Ces premiers résultats n'ont pas encore été évalués par les agences réglementaires.

2.2 Communiqué de presse en date du 7 juin 2021

Aux termes de son communiqué de presse en date du 7 juin 2021, la Société a annoncé avoir tenu son assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire le 4 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe Pouletty, président du Conseil d'administration.

Les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été adoptées et en particulier, l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général et aux administrateurs, ainsi que les délégations accordées au Conseil d'administration en matière financières.

L'assemblée a également approuvé le renouvellement du mandat d'administrateur de Philippe Pouletty, Truffle Capital, Santé Holding SRL et Corinna Zur Bonsen-Thomas.

2.3 Communiqué de presse en date du 23 juin 2021

Aux termes de son communiqué de presse en date du 23 juin 2021, la Société a annoncé d'excellents résultats dans l'étude clinique d'induction de phase 2a d'ABX464, administré en association avec du méthotrexate (MTX), dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde (PR). 60 patients qui présentaient une réponse insuffisante au méthotrexate et/ou aux inhibiteurs TNF α ont participé à cette étude. Le critère principal d'évaluation de cette étude a été atteint, démontrant une bonne tolérance de la dose de 50 mg d'ABX464 administrée une fois par jour durant les 12 semaines du traitement d'induction. Bien que la taille de l'échantillon de cette étude n'ait pas été prévue pour montrer une différence significative sur les critères d'efficacité, le groupe 50 mg s'est révélé statistiquement supérieur au placebo sur le critère secondaire clé (ACR20) à la semaine 12 pour la population PP.

Le niveau d'ACR20 est le critère exigé par les autorités réglementaires américaines (FDA) afin de permettre l'enregistrement d'un produit dans l'indication polyarthrite rhumatoïde.

Basé sur ces résultats, Abivax se prépare à démarrer un programme clinique de phase 2b dans la polyarthrite rhumatoïde début 2022².

2.4 Communiqué de presse en date du 22 juillet 2021

Aux termes de son communiqué de presse en date du 22 juillet 2021, la Société a annoncé le lancement d'une augmentation de capital et d'une émission d'obligations convertibles pour un montant total d'environ 80 millions d'euros.

L'opération annoncée se composait d'une émission de nouvelles actions ordinaires de la société Abivax à travers une augmentation de capital réservée à une catégorie d'investisseurs (investisseurs du secteur pharmaceutique, tel que décrit plus en détail dans la 18^e résolution de l'Assemblée générale annuelle des

² Le développement clinique futur, y compris la conception et le lancement de la phase 2b, est soumis à l'évaluation des données précliniques, CMC, toxicologiques, d'efficacité clinique et de tolérance d'ABX464 par l'EMA, la FDA et d'autres autorités réglementaires. Ces premiers résultats n'ont pas encore été revus par les autorités réglementaires.

actionnaires de la Société du 4 juin 2021) d'environ 55 millions d'euros, et simultanément, un placement d'obligations senior non garanties convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables contre des actions existantes (OCEANE), à échéance autour du 30 juillet 2026, pour un montant total d'environ 25 millions d'euros. La Société s'est réservé le droit de lever jusqu'à 100 millions d'euros de financement en cumulé à travers une augmentation de la taille de l'Augmentation de Capital.

La Société a également indiqué que compte tenu de ses plans actuels de développement, elle estime que la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont elle disposait au 30 juin 2021, soit 4,3 millions d'euros, agrégées aux ressources financières disponibles à court terme (listées ci-dessous), lui permettent de couvrir ses besoins de trésorerie jusqu'au courant du quatrième trimestre 2021.

Elle a également précisé que :

- les besoins de consommation de trésorerie de la Société à compter du quatrième trimestre 2021 jusqu'à la fin du second semestre 2022 s'élèveront à au moins 30 millions d'euros par trimestre au regard du calendrier de démarrage de ses programmes cliniques stratégiques pour ABX464 (Phase 3 dans l'indication rectocolite hémorragique, Phase 2b dans l'indication maladie de Crohn, Phase 2b dans l'indication polyarthrite rhumatoïde) dont l'initiation est prévue entre le quatrième trimestre 2021 et le premier trimestre 2022 ; et que
- les besoins additionnels de trésorerie de la Société pour les douze prochains mois est estimé à environ 100 millions d'euros.

La réalisation par la Société d'un partenariat stratégique avec un acteur majeur dans le secteur pharmaceutique et/ou d'un ou plusieurs financements dilutifs ou non-dilutifs (dont les conditions seront déterminées en fonction des conditions de marché) pourraient permettre à la Société de couvrir son besoin additionnel de trésorerie de 20 millions d'euros (sur la base d'un produit net de l'Opération de 80 millions d'euros). En l'absence de l'obtention d'un tel financement, la Société pourrait également revoir le calendrier de démarrage de ses programmes cliniques pour ABX 464.

2.5 Communiqué de presse en date du 23 juillet 2021

Aux termes de son communiqué de presse en date du 23 juillet 2021, la Société a annoncé le succès de l'opération annoncée dans son communiqué de presse en date du 22 juillet 2021.

L'opération prendra la forme d'une augmentation de capital de 60 millions d'euros par émission de 1.964.031 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro par action (l'« **Augmentation de Capital** »), représentant 13,34% de son capital actuel, à un prix de souscription de 30,55 euros par action (prix de clôture de la dernière séance de bourse) et d'une émission d'obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) (l'« **Emission** ») à échéance 30 juillet 2026 d'un montant de 25 millions d'euros.

A la suite du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital et de l'Emission, dont le produit net s'élève à environ 82 millions d'Euros, les ressources financières de la Société permettront de couvrir ses besoins nets de financement jusqu'au second trimestre 2022.

Afin de couvrir ses besoins de financement complémentaires nécessaires pour couvrir la période de douze mois à compter de la date d'approbation du présent Amendement, la Société pourrait rechercher et finaliser ultérieurement un ou plusieurs financements publics et/ou privés additionnels, dans le cadre (i) d'un partenariat stratégique avec un acteur pharmaceutique majeur ou (ii) de la souscription d'un ou plusieurs financements dilutifs ou non dilutifs qui soient les plus favorables possibles pour la Société en fonction des conditions de marché.

3. FACTEURS DE RISQUES

3.1 Risques de liquidité

La section 3.2.2 « Risques de liquidité » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante :

A la date du présent Amendement, compte tenu de ses plans actuels de développement, la Société estime que :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont elle disposait au 30 juin 2021, soit 4,3 millions d'euros, agrégées aux ressources financières disponibles à court terme, à savoir :
 - o le reliquat de la ligne de financement en fonds propres conclue avec Kepler Cheuvreux, correspondant à l'émission d'un maximum de 355 000 actions nouvelles (estimé à 9,7 millions d'euros en prenant pour hypothèse un prix par action de 30 euros),
 - o la créance détenue sur Bpifrance au titre du financement du solde du programme ABX464 Covid-19 (estimé à 3,1 millions d'euros),
 - o et enfin le remboursement à venir du Crédit d'Impôt Recherche 2020 (estimé à 2,6 millions d'euros),
- lui permettent de couvrir actuellement ses besoins de trésorerie jusqu'au quatrième trimestre 2021,
- ses besoins de consommation de trésorerie à compter du quatrième trimestre 2021 jusqu'à la fin du second semestre 2022 s'élèvent à au moins 30 millions d'euros par trimestre au regard du calendrier de démarrage de ses programmes cliniques stratégiques pour ABX464 (Phase 3 dans l'indication rectocolite hémorragique, Phase 2b dans l'indication maladie de Crohn, Phase 2b dans l'indication polyarthrite rhumatoïde) dont l'initiation est prévue entre le quatrième trimestre 2021 et le premier trimestre 2022 ;
- le montant supplémentaire nécessaire à la poursuite de son exploitation au cours des douze mois suivant la date du présent Amendement est estimé à environ 100 millions d'euros.

A la suite du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital et de l'Emission, dont le produit net s'élève à 82 millions d'Euros, les ressources financières de la Société permettront de couvrir ses besoins nets de financement jusqu'au second trimestre 2022.

Afin de couvrir ses besoins de financement complémentaires nécessaires pour couvrir la période de douze mois à compter de la date d'approbation du présent Amendement, la Société pourrait rechercher et finaliser ultérieurement un ou plusieurs financements publics et/ou privés additionnels, dans le cadre (i) d'un partenariat stratégique avec un acteur pharmaceutique majeur ou (ii) de la souscription d'un ou plusieurs financements dilutifs ou non dilutifs qui soient les plus favorables possibles pour la Société en fonction des conditions de marché.

En l'absence de l'obtention de l'ensemble des financements nécessaires, la Société pourrait également envisager de revoir le calendrier de démarrage de son programme de développement clinique sur son candidat médicament avancé ABX464.

Le tableau ci-dessous illustre le risque de liquidité sur les engagements de remboursement des avances remboursables pris par la Société, des deux emprunts auprès de Kreos Capital et de l'emprunt PGE auprès de la Société Générale. Pour les projets Bpifrance, les montants indiqués sont des versements maximaux. Le détail des contrats avec Bpifrance et Kreos Capital sont présentés respectivement à la Section 8.5 et à la Section 8.3.

Il est précisé que dans l'ensemble des avances mentionnées ci-dessus, seuls les remboursements des emprunts réalisés auprès de Kreos Capital et de la Société Générale viendront en déduction des emprunts et dettes financières diverses, le reste des remboursements (avances conditionnées) viendra en réduction des autres fonds propres. Par ailleurs, des dépenses liées à la recherche et au développement des études cliniques ont été engagées depuis le démarrage de l'activité de la Société, ce qui a généré jusqu'à ce jour des flux de trésorerie négatifs. Il est par ailleurs précisé que la Société n'a pas d'engagements hors bilan à moins d'un an.

en milliers d'euros		Solde au 30 juin 2021*	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
CARENA (Avances Remboursables)		2 408	1 643	0	-300	-500	-750	-1 100	-1 747	0
RNP-VIR (Avances Remboursables)		4 143	1 321	-699	-1 644	-1 644	-1 644	0	0	0
EBOLA (Avances Remboursables)		290	-40	-90	-105	-55	0	0	0	0
Total BPI		6 841	2 924	-789	-2 049	-2 199	-2 394	-1 100	-1 747	0
<hr/>										
Kreos (I Tranche A)		4 579	-1 178	-3 401						
Kreos (I Tranche B)		6 620	-1 095	-2 325	-3 200					
Kreos (II Tranche A)		10 400	-801	-3 065	-3 377	-3 157				
Kreos (II Tranche B)		5 200	-280	-1 520	-1 675	-1 726				
Total Kreos		26 799	-3 353	-10 310	-8 252	-4 883	0	0	0	0
<hr/>										
Total PGE		5 000			-1 239	-1 246	-1 254	-1 261		
<hr/>										
Total		38 639	-430	-11 099	-11 540	-8 328	-3 648	-2 361	-1 747	0

* Les montants d'avances remboursables BPI sont présentés avec la prise en compte de l'actualisation de la dette selon les hypothèses des contrats BPI

La Société considère qu'il n'y a pas d'autres risques de liquidité significatifs hormis ceux présentés ci-dessus.

3.2 Risque de dilution

La section 3.2.7 « Risque de dilution » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante :

Depuis sa création, la Société a émis et attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE), des bons de souscription d'actions (BSA) à des personnes en lien avec le Société et à des entités de financement ainsi que des emprunts par obligations convertibles.

L'exercice théorique de l'ensemble des instruments, des BCE et BSA donnant accès au capital, attribués et en circulation à la date de l'Amendement, hors titres détenus par des entités de financement, permettrait la souscription de 1.525.766 actions ordinaires nouvelles potentielles, générant alors une dilution hypothétique égale à 10,36 % sur la base du capital social de la Société à la date de l'Amendement et une dilution hypothétique égale à 9,14 % sur la base du capital social de la Société postérieurement au règlement-livraison de l'Augmentation de Capital et de l'Emission.

Par ailleurs, la ligne de financement Kepler Cheuvreux (détaillée à la section 8.5 du Document d'Enregistrement Universel 2021) présente un montant résiduel à la date de l'Amendement de 300.000 titres. De plus, le financement par emprunt structuré avec Kreos Capital signé le 24 juillet 2018 (détaillé également à la Section 8.5 du Document d'Enregistrement Universel 2021) incluait une émission de BSA par la Société pour Kreos Capital donnant droit à la souscription de 185.723 actions. Enfin, sous réserve du règlement-livraison de l'Emission, 654.621 OCEANE convertibles en 654.621 actions de la Société (hors ajustements potentiels) doivent être émises par la Société le 30 juillet 2021. L'exercice intégral hypothétique de l'ensemble de ces titres générerait alors également une dilution.

La dilution totale susceptible de résulter de l'exercice de l'intégralité des instruments financiers donnant accès au capital, qui donneraient droit à 2.180.387 actions de la Société (sans ajustement du prix de conversion des OCEANE) correspond à une dilution potentielle (i) de 14,80 % sur une base non-diluée, soit 14.728.237 actions au total, à la date de l'Amendement, et (ii) de 13,06 % sur une base non-diluée, soit 16.692.268 actions au total, postérieurement au règlement-livraison de l'Augmentation de Capital et de l'Emission (sans ajustement du prix de conversion des OCEANE).

Par ailleurs, l'assemblée générale du 4 juin 2021 a consenti au conseil d'administration des délégations en vue de réaliser une ou plusieurs augmentations de capital et/ou émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital, dont le détail figure au Paragraphe 19.1.5 « Capital autorisé non émis » du Document d'Enregistrement Universel, tel que modifié par la section 4.2 du présent Amendement.

4. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

4.1 Répartition du capital et des droits de vote

La section 16.1.1 « Répartition du capital et des droits de vote » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante :

A la date de l'Amendement, et sous réserve de la réalisation du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital et de l'Emission, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société est la suivante.

Antérieurement à la réalisation de l'Augmentation de Capital et de l'Emission

Actionnaires	Nombre d'actions (capital non dilué)	% du capital (non dilué)	% des droits de vote (non dilué)	% du capital (dilué)	% des droits de vote (dilué)
Holding Incubatrice	210 970	1,43%	1,71%	1,30%	1,59%
Truffle Capital	5 232 579	35,53%	50,21%	32,19%	46,62%
Sofinnova	1 698 723	11,53%	8,57%	10,45%	7,95%
Direction	152 781	1,04%	1,49%	5,29%	4,70%
Conseil d'administration	778 881	5,29%	3,93%	6,01%	4,57%
Salariés	8 077	0,05%	0,04%	0,50%	0,38%
Consultants	400	0,00%	0,00%	0,28%	0,22%
Autres*	595 610	4,04%	3,58%	6,75%	5,68%
Actions auto-détenues	9 200	0,06%	0,00%	0,06%	0,00%
Flottant	6 041 016	41,02%	30,46%	37,17%	28,29%
Total	14 728 237	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

* Autres : les actionnaires minoritaires historiques ou titulaires de BSA/BCE, Kepler Cheuvreux (sur la base de la déclaration de franchissement de seuil du 3 juillet 2019), ainsi que des anciens salariés de la Société, des anciens membres du conseil ou certains membres des comités.

Postérieurement à la réalisation de l'Augmentation de Capital et de l'Emission

Actionnaires	Nombre d'actions (capital non dilué)	% du capital (non dilué)	% des droits de vote (non dilué)	% du capital (dilué)	% des droits de vote (dilué)
Holding Incubatrice	210 970	1,26%	1,56%	1,12%	1,42%
Truffle Capital	5 232 579	31,35%	45,68%	27,73%	41,53%
Sofinnova	1 960 588	11,75%	9,00%	10,39%	8,18%
Direction	152 781	0,92%	1,36%	4,56%	4,18%
Conseil d'administration	877 080	5,25%	4,02%	5,70%	4,48%
Salariés	8 077	0,05%	0,04%	0,43%	0,34%
Consultants	400	0,002%	0,002%	0,25%	0,19%
Autres*	595 610	3,57%	3,26%	5,82%	5,06%
Actions auto-détenues	9 200	0,06%	0,00%	0,05%	0,00%
Flottant	7 644 983	45,80%	35,08%	43,98%	34,62%
Total	16 692 268	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

* Autres : les actionnaires minoritaires historiques ou titulaires de BSA/BCE, Kepler Cheuvreux (sur la base de la déclaration de franchissement de seuil du 3 juillet 2019), ainsi que des anciens salariés de la Société, des anciens membres du conseil ou certains membres des comités.

4.2 Opérations récentes sur le capital de la Société

La section 16.1.3 « Opérations récentes sur le capital de la Société » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante:

Au cours de l'exercice 2020, différentes opérations sur le capital sont intervenues :

- Le 7 janvier 2020, 1 300 actions de la Société ont été souscrites par exercice de 1 300 BCE-2016-1.
- Le 11 janvier 2020, 16 400 actions de la Société ont été souscrites par exercice de 164 BSA-2014-3.
- Le 16 janvier 2020, 3 000 actions de la Société ont été souscrites par exercice de 3 000 BCE-2016-1.
- Le 17 janvier 2020, 10 actions de la Société ont été souscrites par exercice de 10 BCE-2018-1.
- Le 22 janvier 2020, 1 400 actions de la Société ont été souscrites par exercice de 1 400 BCE-2016-1.
- Le 11 février 2020, 1 600 actions de la Société ont été souscrites par exercice de 1 600 BCE-2016-1.
- Le 17 mars 2020, 2 600 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 26 BSA-2014-7.
- Le 29 juillet 2020, 2 600 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 26 BSA-2014-7.
- Le 30 octobre 2020, 464 309 actions de la Société ont été émises à la suite de la conversion par Kreos Capital V (UK) Limited de 4.000.000 d'obligations convertibles.
- Le 2 novembre 2020, 1 620 370 nouvelles actions de la Société ont été souscrites au titre d'une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription réservée des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs en application de la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 19 juin 2020 et mise en œuvre par le conseil d'administration le 28 octobre 2020.
- Le 9 novembre 2020, 374 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 374 BCE-2017-1.
- Le 30 novembre 2020, 750 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 750 BCE-2018-5.
- Le 2 décembre 2020, 1 699 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 1 699 BCE-2016-1.
- Le 8 décembre 2020, 1 900 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 1 900 BCE-2018-1.

Au cours de l'exercice 2021 :

- Le 4 janvier 2021, 1 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 1 000 BCE-2018-1.
- Le 5 janvier 2021, 800 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 800 BCE-2016-1.
- Le 5 janvier 2021, 2 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 2 000 BCE-2018-1 et 1 250 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 1 250 BCE-2018-5.
- Le 7 janvier 2021, 2 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 2 000 BCE-2016-1.
- Le 8 janvier 2021, 16 400 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 16 400 BSA-2018-1.
- Le 11 janvier 2021, 1 action de la Société a été souscrite par l'exercice de 1 BCE-2017-3.

- Le 12 janvier 2021, 1 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 1 000 BCE-2018-3.
- Le 22 janvier 2021, 1 500 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 1 500 BCE-2016-1.
- Le 28 janvier 2021, 1 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 1 000 BCE-2018-3 et 47 021 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 47 021 BCE-2017-3.
- Le 1^{er} février 2021, 3 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 3 000 BCE-2018-3.
- Le 2 février 2021, 3 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 3 000 BCE-2018-3.
- Le 9 février 2021, 4 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 4 000 BCE-2018-3.
- Le 22 février 2021, 2 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 2 000 BCE-2018-3.
- Le 2 mars 2021, 2 300 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 2 300 BCE-2016-1 et 2 843 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 2 843 BCE-2018-3.
- Le 3 mars 2021, 350 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 350 BCE-2017-3.
- Le 2 juin 2021, 1 action de la Société a été souscrite par l'exercice de 1 BCE-2017-4.
- Le 15 juin 2021, 2 500 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 2 500 BCE-2016-1
- Le 1^{er} juillet 2021, 2 000 actions de la Société ont été souscrites par l'exercice de 2 000 BCE-2017-5
- Le 23 juillet 2021, la Société a annoncé la réalisation de l'Augmentation de Capital et émettra, sous réserve du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, prévu le 27 juillet 2021, 1.964.031 actions de la Société

Par ailleurs, au cours de l'année 2021, l'exercice de BSA Kepler Cheuvreux correspondant à une ligne de financement en fonds propres a conduit à la création de 312 000 actions nouvelles de la Société.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1 Montant du capital social

La section 19.1.1 « Montant du capital social » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante:

A la date de l'Amendement, le capital social s'élève à cent quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-deux euros et trente-sept centimes (147.282,37 €).

Il est divisé en quatorze millions sept cent vingt-huit mille deux cent trente-sept (14.728.237) actions d'un (1) centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toute de même catégorie.

Sous réserve du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, prévu le 27 juillet 2021, le capital social s'élèvera à cent soixante-six mille neuf cent vingt-deux euros et soixante-huit centimes (166.692,68€), divisé en seize millions six cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-huit (16.692.268) actions d'un (1) centime d'euro (0,01 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toute de même catégorie.

5.2 Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital

La section 19.1.4 « Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante:

Il existe par ailleurs :

- Une Equity Line mise en place avec Kepler Cheuvreux (se référer à la Section 8.5 du présent document d'enregistrement universel) dans le cadre de laquelle un montant maximum de 300.000 actions complémentaires pourrait être émises, et
- Sous réserve du règlement-livraison de l'Emission, un financement mis en place dans le cadre duquel la Société a émis 654.621 d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes, susceptibles de donner lieu à l'émission de 654.621 actions ordinaires de la Société (hors ajustements et/ou actualisations potentiels).

La dilution totale susceptible de résulter de l'exercice de l'intégralité des instruments financiers donnant accès au capital, qui donnent droit à 2.180.387 actions de la Société (sous réserve du règlement-livraison de l'Emission) correspond à une dilution potentielle de 13,06% sur une base non-diluée, soit 16.692.268 actions au total (en prenant pour hypothèse une conversion des OCEANE au prix de conversion initial de 38,17 euros par action ordinaire).

5.3 Capital autorisé non émis

La section 19.1.5 « Capital autorisé non émis » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante:

Les résolutions d'émission approuvées par l'assemblée générale du 4 juin 2021 en statuant à titre extraordinaire sont synthétisées ci-dessous.

Assemblée générale du 4 juin 2021

Objet de la résolution	Date	Durée	Utilisation de la résolution	Plafond
------------------------	------	-------	------------------------------	---------

Autorisation de procéder à la réduction du capital par annulation des actions auto détenues par la Société (quinzième résolution).	04/06/2021	18 mois - 04/12/2022		Dans la limite de 10% du capital social par an
Délégation de compétence consentie au conseil à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (seizième résolution)	04/06/2021	26 mois 04/08/2023		48 000 € (1)
Délégation de compétence consentie au conseil à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public, et faculté de conférer un droit de priorité (dix-septième résolution)	04/06/2021	26 mois - 04/08/2023		48 000 € (1)
Délégation de compétence consentie au conseil à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (dix-huitième résolution)	04/06/2021	18 mois - 04/12/2022	CA du 22 juillet 2021 (augmentation de capital à hauteur de 1.964.031 actions nouvelles et émission de 654.621 OCEANE)	48 000 € (1)
Délégation de compétence consentie au conseil à l'effet de procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 20% du capital social par an, par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (dix-neuvième résolution)	04/06/2021	26 mois - 04/12/2023		24 400 € et dans la limite de 20% du capital social existant à la date de l'opération et par an (1)
Autorisation au conseil, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social et dans les limites prévues par l'assemblée générale (vingtième résolution)	04/06/2021	26 mois - 04/08/2023		Dans la limite de 10% du capital social par an
Délégation de compétence au conseil à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (vingt-et-unième résolution).	04/06/2021	26 mois - 04/08/2023		15% de l'émission initiale
Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (vingt-deuxième résolution)	04/06/2021	26 mois - 04/08/2023		48 000 € (1)
Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital en rémunération d'apports en nature (vingt-troisième résolution)	04/06/2021	26 mois - 04/08/2023		Dans la limite de 10% du capital social
Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société (vingt-quatrième résolution)	04/06/2021	26 mois - 04/08/2023		48 000 € (1)
Autorisation au conseil de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (vingt-sixième résolution)	04/06/2021	38 mois - 04/08/2024		dans la limite de 3% du capital social existant au moment de l'attribution (2)

Délégation de compétence au conseil à l'effet d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (vingt-septième résolution).	04/06/2021	18 mois - 04/12/2022		dans la limite de 3% du capital social existant au moment de l'attribution (2)
Autorisation au conseil de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (vingt-huitième résolution)	04/06/2021	38 mois - 04/08/2024		dans la limite de 3% du capital social existant au moment de l'attribution (2)
Autorisation de procéder à une augmentation de capital social dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers (trentième résolution).	04/06/2021	18 mois - 04/12/2022		N/A (résolution rejetée)

(1) Ces montants ne sont pas cumulatifs. Le plafond cumulé maximum autorisé par l'assemblée générale des augmentations de capital en valeur nominale est fixé à 48 000 €. Le montant nominal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société donnant accès au capital de la Société ne pourra pour sa part, excéder 48 000 000 €.

(2) 5% du capital social de la Société, sur une base pleinement diluée (c'est-à-dire en supposant exercés l'ensemble des valeurs mobilières et autres droits donnant accès au capital de la Société en circulation) au jour de la décision du conseil d'administration de consentir les options de souscription ou d'achat d'actions, d'attribuer les actions gratuites ou d'attribuer les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise ou les bons de souscription d'actions.

5.4 Historique du capital

La section 19.1.7 « Historique du capital » du Document d'Enregistrement Universel 2021 est mise à jour par la section suivante:

Date des émissions	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions cumulés composant le capital social après opération	Valeur nominale	Capital social	Prix d'émission par action
25/04/2014	Augmentation de capital par apport en nature et augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	40.000	32.467.755	25.995	65.995	1 €	65.995	1.250 €
21/05/2014	Exercice BCE-2014-3	65.995		555	66.550	1 €	66.550	1 €
30/07/2014	Augmentation de capital par émissions d'actions nouvelles	66.550	3.247.400	2.600	69.150	1 €	69.150	1.250 €
20/02/2015	Division du nominal				6.915.000	0,01 €	69.150	-
24/03/2015	Exercice BCE-2014-5	69.150		2.800	6.917.800	0,01 €	69.178	-
06/07/2015	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	69.178	57.633.924	2.707.089	9.624.889	0,01 €	96.248,89	21,30 €
25/09/2015	Exercice BSA-2014-3	96.248,89		6.400	9.631.289	0,01 €	96.312,89	0,01 €

Date des émissions	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions cumulés composant le capital social après opération	Valeur nominale	Capital social	Prix d'émission par action
26/09/2015	Exercice BSA-2014-2	96.312,89		44.800	9.676.089	0,01 €	96.760,89	0,01 €
22/12/2015	Exercice BCE-2014-3	96.760,89		20.800	9.696.889	0,01 €	96.968,89	0,01 €
11/04/2016	Exercice BSA-2014-6	96.968,89		5.200	9.702.089	0,01 €	97.020,89	0,01 €
17/03/2017	Exercice BSA-2014-1	97 020,89		39.400	9.741.489	0,01€	97.414,89	0,01 €
01/08/2017	Exercice BSA 2014-4	97.414,89		47.340	9.788.829	0,01 €	97.988,29	0,01 €
01/08/2017	Exercice BCE 2014-4	97.988,29		10.000	9.798.829	0,01 €	97.988,29	0,01 €
28/09/2017	Exercice BCE-2014-2	97.988,29		40.000	9.838.829	0,01 €	98.388,29	0,01 €
09/2017 10/2017	Exercice BSA Kepler	98.388,29		60.000	9.898.829	0,01 €	98.988,29	0,01 €
30/10/2017	Exercice BSA 2014-7	98.988,29		2.900	9.901.729	0,01 €	99.017,29	0,01 €
20/12/2017	Exercice BCE 2016-1	99.017,29		2.500	9.904.229	0,01 €	99.042,29	0,01 €
14/02/2018	Exercice BCE-2016-1	99.042,29		1	9.904.230	0,01 €	99.042,30	0,01 €
20/03/2018	Exercice BCE 2014-2	99.042,30		40.000	9.944.230	0,01 €	99.442,30	0,01 €
20/03/2018	Exercice BCE 2016-1	99.442,30		1	9.944.231	0,01 €	99.442,31	0,01 €
13/06/2018	Exercice BCE 2014-4	99.442,31		69.950	10.014.181	0,01 €	100.141,81	0,01 €
13/06/2018	Exercice BCE 2016-1	100.141,81		1	10.014.182	0,01 €	100.141,82	0,01 €
03/07/2018	Exercice BSA Kepler	100.141,82		10.000	10.024.182	0,01 €	100.241,82	0,01 €
23/07/2018	Exercice BCE 2014-2	100.241,82		95.000	10.119.182	0,01 €	101.191,82	0,01 €
04/09/2018	Exercice BSA Kepler	101.191,82		50.000	10.169.182	0,01 €	101.691,82	0,01 €
07/09/2018	Exercice BSA Kepler	101.691,82		30.000	10.199.182	0,01 €	101.991,82	0,01 €
04/12/2018	Exercice BCE 2016-1	101.991,82		5	10.199.187	0,01 €	101.991,87	0,01 €
18/12/2018	Exercice BCE 2016-1	101.991,87		1	10.199.188	0,01 €	101.991,88	0,01 €
16/01/2019	Exercice BCE 2014-6	101.991,88		100	10.199.288	0,01 €	101.992,88	0,01 €
17/01/2019	Exercice BCE 2014-6	101.992,88		19.600	10.218.888	0,01 €	102.188,88	0,01 €
15/05/2019	Exercice BSA Kepler	102.188,88		10.000	10 228 888	0,01 €	102.288,88	0,01 €
21/05/2019	Exercice BCE-2016-1	102.288,88		1	10 228 889	0,01 €	102.288,89	0,01 €
05/06/2019	Exercice BSA Kepler	102.288,89		10.000	10 238 889	0,01 €	102.388,89	0,01 €
06/06/2019	Exercice BCE-2014-4	102.388,89		50	10 238 939	0,01 €	102.389,39	0,01 €

Date des émissions	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions cumulés composant le capital social après opération	Valeur nominale	Capital social	Prix d'émission par action
10/06/2019	Exercice BSA Kepler	102.389,39		10.000	10 248 939	0,01 €	102.489,39	0,01 €
19/06/2019	Exercice BSA Kepler	102.489,39		10.000	10 258 939	0,01 €	102.589,39	0,01 €
25/06/2019	Exercice BSA Kepler	102.589,39		10.000	10 268 939	0,01 €	102.689,39	0,01 €
01/07/2019	Exercice BSA Kepler	102.689,39		20.000	10 288 939	0,01 €	102.889,39	0,01 €
02/07/2019	Exercice BSA Kepler	102.889,39		20.000	10 308 939	0,01 €	103.089,39	0,01 €
15/07/2019	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	103.089,39	11.985.000	1.500.000	11 808 939	0,01 €	118.089,39	8,00 €
14/10/2019	Exercice BSA Kepler	118.089,39		5.000	11 813 939	0,01 €	118.139,39	0,01 €
17/10/2019	Exercice BSA Kepler	118.139,39		5.000	11 818 939	0,01 €	118.189,39	0,01 €
21/10/2019	Exercice BSA Kepler	118.189,39		30.000	11 848 939	0,01 €	118.489,39	0,01 €
22/10/2019	Exercice BSA Kepler	118.489,39		8.000	11 856 939	0,01 €	118.569,39	0,01 €
07/11/2019	Exercice BSA Kepler	118.569,39		20.000	11 876 939	0,01 €	118.769,39	0,01 €
13/11/2019	Exercice BCE-2014-1	118.769,39		275.000	12 151 939	0,01 €	121.519,39	0,01 €
21/11/2019	Exercice BCE-2018-1	121.519,39		10	12 151 949	0,01 €	121.519,49	0,01 €
22/11/2019	Exercice BCE-2018-1	121.519,49		10	12 151 959	0,01 €	121.519,59	0,01 €
28/11/2019	Exercice BSA Kepler	121.519,59		25.000	12 176 959	0,01 €	121.769,59	0,01 €
03/12/2019	Exercice BSA Kepler	121.769,59		25.000	12 201 959	0,01 €	122.019,59	0,01 €
07/01/2020	Exercice BCE-2016-1	122.019,59		1.300	12 203 259	0,01 €	122.032,59	0,01 €
11/01/2020	Exercice BSA-2014-3	122.032,59		16.400	12 219 659	0,01 €	122.196,59	0,01 €
16/01/2020	Exercice BCE-2016-1	122.196,59		3.000	12 222 659	0,01 €	122.226,59	0,01 €
17/01/2020	Exercice BCE-2018-1	122.226,59		10	12 222 669	0,01 €	122.226,69	0,01 €
22/01/2020	Exercice BCE-2016-1	122.226,69		1.400	12 224 069	0,01 €	122.240,69	0,01 €
11/02/2020	Exercice BCE-2016-1	122.240,69		1.600	12 225 669	0,01 €	122.256,69	0,01 €
17/03/2020	Exercice BSA-2014-7	122.256,69		2.600	12 228 269	0,01 €	122.282,69	0,01 €
29/07/2020	Exercice BSA-2014-7	122.282,69		2.600	12 230 869	0,01 €	122.308,69	0,01 €
30/10/2020	Conversion d'obligations convertibles	122.308,69		464.309	12 695 178	0,01 €	126.951,78	0,01 €
02/11/2020	Augmentation de capital par émission	126.951,78	27.983.789,90	1.620.370	14.315.548	0,01 €	143.155,48	17,28 €

Date des émissions	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions cumulés composant le capital social après opération	Valeur nominale	Capital social	Prix d'émission par action
	d'actions nouvelles							
09/11/2020	Exercice BCE-2017-1	143.155,48		374	14 315 922	0,01 €	143.159,22	0,01 €
30/11/2020	Exercice BCE-2018-5	143.159,22		750	14 316 672	0,01 €	143.166,72	0,01 €
02/12/2020	Exercice BCE-2016-1	143.166,72		1.699	14 318 371	0,01 €	143.183,71	0,01 €
08/12/2020	Exercice BCE-2018-1	143.183,71		1.900	14 320 271	0,01 €	143.202,71	0,01 €
04/01/2021	Exercice BCE-2018-1	143.202,71		1.000	14 321 271	0,01 €	143.212,71	0,01 €
05/01/2021	Exercice BCE-2016-1	143.212,71		800	14 322 071	0,01 €	143.220,71	0,01 €
05/01/2021	Exercice BCE-2018-1	143.220,71		2.000	14 324 071	0,01 €	143.240,71	0,01 €
05/01/2021	Exercice BCE-2018-5	143.240,71		1.250	14 325 321	0,01 €	143.253,21	0,01 €
07/01/2021	Exercice BCE-2016-1	143.253,21		2.000	14 327 321	0,01 €	143.273,21	0,01 €
08/01/2021	Exercice BSA-2017-3	143.273,21		16.400	14 343 721	0,01 €	143.437,21	0,01 €
11/01/2021	Exercice BCE-2017-3	143.437,21		1	14 343 722	0,01 €	143.437,22	0,01 €
12/01/2021	Exercice BCE-2018-3	143.437,22		1.000	14 344 722	0,01 €	143.447,22	0,01 €
22/01/2021	Exercice BCE-2016-1	143.447,22		1.500	14 346 222	0,01 €	143.462,22	0,01 €
28/01/2021	Exercice BCE-2018-3	143.462,22		1000	14 347 222	0,01 €	143.472,22	0,01 €
28/01/2021	Exercice BCE-2017-3	143.472,22		47.021	14 394 243	0,01 €	143.942,43	0,01 €
01/02/2021	Exercice BCE-2018-3	143.942,43		3.000	14 397 243	0,01 €	143.972,43	0,01 €
02/02/2021	Exercice BCE-2018-3	143.972,43		3.000	14 400 243	0,01 €	144.000,43	0,01 €
09/02/2021	Exercice BCE-2018-3	144.000,43		4.000	14 404 243	0,01 €	144.032,43	0,01 €
22/02/2021	Exercice BCE-2018-3	144.032,43		2.000	14 406 243	0,01 €	144.062,43	0,01 €
02/03/2021	Exercice BCE-2016-1	144.062,43		2.300	14 408 543	0,01 €	144.085,43	0,01 €
02/03/2021	Exercice BCE-2018-3	144.085,43		2.843	14 411 386	0,01 €	144.113,86	0,01 €
03/03/2021	Exercice BCE-2017-3	144.113,86		350	14 411 736	0,01 €	144.117,36	0,01 €
25/05/2021	Exercice BSA Kepler	144.117,36		120.000	14 531 736	0,01 €	145.317,36	0,01 €
26/05/2021	Exercice BSA Kepler	145.317,36		50.000	14 581 736	0,01 €	145.817,36	0,01 €
31/05/2021	Exercice BSA Kepler	145.817,36		20.000	14 601 736	0,01 €	146.017,36	0,01 €
02/06/2021	Exercice BCE-2017-4	146.017,36		1	14 601 737	0,01 €	146.017,37	0,01 €
03/06/2021	Exercice BSA Kepler	146.017,37		22.000	14 623 737	0,01 €	146.237,37	0,01 €

Date des émissions	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions cumulés composant le capital social après opération	Valeur nominale	Capital social	Prix d'émission par action
15/06/2021	Exercice BCE-2016-1	146.237,37		2.500	14 626 237	0,01 €	146.262,37	0,01 €
24/06/2021	Exercice BSA Kepler	146.262,37		20.000	14 646 237	0,01 €	146.462,37	0,01 €
25/06/2021	Exercice BSA Kepler	146.462,37		5.000	14 651 237	0,01 €	146.512,37	0,01 €
29/06/2021	Exercice BSA Kepler	146.512,37		10.000	14 661 237	0,01 €	146.612,37	0,01 €
30/06/2021	Exercice BSA Kepler	146.612,37		10.000	14 671 237	0,01 €	146.712,37	0,01 €
01/07/2021	Exercice BCE-2017-5	146.712,37		2.000	14 673 237	0,01 €	146.732,37	0,01 €
02/07/2021	Exercice BSA Kepler	146.732,37		20.000	14 693 237	0,01 €	146.932,37	0,01 €
05/07/2021	Exercice BSA Kepler	146.932,37		35.000	14 728 237	0,01 €	147.282,37	0,01 €
27/07/2021*	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	147.282,37	59.981.506,74	1.964.031	16.692.268	0,01 €	166.922,68	30,55 €

* Sous réserve du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, prévu le 27 juillet 2021.

6. TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous indique les chapitres ou sous-chapitres du document d'enregistrement universel 2021 de la Société (« **DEU** ») faisant l'objet d'une actualisation dans le présent amendement, avec des liens directs vers les sections de l'actualisation correspondante. Cette table des matières est établie conformément aux annexes 1 et 2 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019.

	Annexes 1 et 2 du règlement délégué (UE) n°2019/980	Chapitres/Sections du DEU	Actualisation effectuée
1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'expert et approbation de l'autorité compétence	1	
1.1	Nom et fonction du responsable	1.1	
1.2	Attestation du responsable	1.2	
1.3	Déclarations d'experts	N/A	
1.4	Informations provenant de tiers	N/A	
1.5	Déclaration de l'autorité compétente	1.5	
2	Contrôleurs légaux des comptes	2	
2.1	Commissaires aux comptes titulaires	2.1	
2.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné ou ayant été écartés	2.2 (N/A)	
3	Facteurs de risque	3	Sections 3.2.2 et 3.2.7 du DEU actualisées par la présente section 3
4	Informations concernant l'émetteur	4	
4.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	4.1	

4.2	Lieu, numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	4.2	
4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	4.3	
4.4	Siège social de la Société, forme juridique, législation applicable, site internet et autres	4.4	
5	Aperçu des activités	5	
5.1	Principales activités	5.1	
5.1.1	Nature des opérations effectuées par l'émetteur	5.1 (ou N/A)	
5.1.2	Nouveaux produits et/ou services	N/A	Sections 5.1.4.1 et 5.1.4.7 du DEU actualisées par la présente section 2
5.2	Principaux marchés	5.2	
5.3	Événements importants	5.3	Section 5.3 du DEU actualisée par la présente section 2
5.4	Stratégie et objectifs	5.4	Section 5.4 du DEU actualisée par la présente section 2
5.5	Degré de dépendance	N/A	
5.6	Position concurrentielle de l'émetteur	5.6	
5.7	Investissements	5.7	
5.7.1	Investissements importants	5.7.1	
5.7.2	Investissements importants en cours	5.7.2	
5.7.3	Coentreprises et participations significatives	5.7.3 (N/A)	
5.7.4	Impact environnemental de l'utilisation des immobilisations corporelles	5.7.4	
6	Structure organisationnelle	6	
6.1	Description sommaire du groupe	N/A	

6.2	Liste des filiales importantes	6.2	
7	Examen de la situation financière et du résultat	7	
7.1	Situation financière	7.1	Section 7.1 du DEU actualisée par la présente section 2
7.1.1	Evolution des résultats de l'émetteur	7.1.1	
7.1.2	Evolution probable des activités de l'émetteur et de ses activités en matière de R&D	7.1.2	
7.2	Résultats d'exploitation	7.2	
7.2.1	Facteurs importants	7.2.1	
7.2.2	Changements importants	7.2.2	
8.2	Flux de trésorerie de l'émetteur	8.2	
8.3	Besoins en financement et structure de financement de l'émetteur	8.3	
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux de l'émetteur	8.4	
8.5	Sources de financement attendues	8.5	
9	Environnement réglementaire	9	
10	Information sur les tendances	10	
10.1	Principales tendances Changement significatif de performance financière	10.1	
10.2	Eléments susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	10.2	
11	Prévisions ou estimations du bénéfice	11	
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale	12	

12.1	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de l'émetteur	12.1	
12.2	Conflits d'intérêts	12.2	
13	Rémunération et avantages	13	
13.1	Rémunération et avantages versés	13.1	
13.2	Montant total des sommes provisionnées aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages	13.2	
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	14	
14.1	Durée des mandats	14.1	
14.2	Contrat de service	14.2	
14.3	Informations relatives aux comités	14.3	
14.4	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	14.4	
14.5	Incidences de modifications futures de la composition des organes	14.5	
15	Salariés	15	
15.1	Ressources humaines	15.1	
15.2	Participations et stock-options	15.2	
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	15.3	
16	Principaux actionnaires	16	
16.1	Répartition du capital	16.1	Section 16.1 du DEU actualisée par la présente section 4.1
16.2	Existence de droits de vote différents	16.2	
16.3	Contrôle de l'émetteur	16.3	

16.4	Accord entraînant un changement de contrôle	16.4	
17	Transactions avec des parties liées	17	
18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de la Société	18	
18.1	Informations financières historiques	18.1	
18.1.1	Informations financières historiques auditées	18.1.1	
18.1.2	Changement de date de référence comptable	18.1.2	
18.1.3	Normes comptables	18.1.3	
18.1.4	Changement de référentiel comptable	18.1.4	
18.1.5	Détail des informations financières auditées	N/A	
18.1.6	Etats financiers consolidés	N/A	
18.1.7	Date des dernières informations financières	18.1.5	
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	18.2 (N/A)	
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	18.3	
18.4	Informations financières pro forma	18.4 (N/A)	
18.5	Politique en matière de dividendes	18.5	
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	18.6	
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	18.7	
19	Informations supplémentaires	19	Chapitre 19 du DEU actualisé par la présente section 5
19.1	Capital social	19.1	
19.1.1	Montant du capital social émis par catégorie d'actions	19.1.1	

19.1.2	Actions non représentatives du capital	19.1.2	
19.1.3	Actions auto-détenues	19.1.3	
19.1.4	Valeurs mobilières	19.1.4	
19.1.5	Droits d'acquisition et/ou toute obligation	N/A	
19.1.6	Options ou accords	19.1.6 (N/A)	
19.1.7	Historique du capital social	19.1.7	
19.2	Actes constitutifs et statuts	19.2	
19.2.1	Inscription au registre et objet social	19.2.1	
19.2.2	Droits et privilèges des actions	19.2.2	
19.2.3	Dispositions impactant un changement de contrôle	19.2.3	
20	Contrats importants	20	
21	Documents disponibles	21	